

VIDE GRENIER

E.LECLERC LAMBALLE

09H - 17H30



DIMANCHE

06 AVRIL 2025

ENTRÉE GRATUITE



Organisé par L'Ecole Sainte-Anne Planguenoual

Inscription en ligne



Pour tout renseignement :

07-69-58-08-87 ou

sainteanne.planguenoual@gmail.com

<https://ogec-ecole-sainte-anne-1.s2.yapla.com/fr/event-71643>





ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER se déroulant le dimanche 6 avril 2025 à Lamballe (22400)

(La personne inscrite doit impérativement se présenter lors de l'attribution des emplacements)

Je soussigné (e)

NOM : PRÉNOM :

Né (e) le : à (ville)département :

Adresse :

CP : Ville :

Tél: e.mail :

Pièce d'identité (cocher le choix) : Carte d'identité Permis de conduire Passeport

N° de la pièce d'identité :

Délivrée le Par

Déclare sur l'honneur, ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (artL310-2 du code de commerce) et ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal).

Déclare avoir lu et accepté l'extrait du règlement ci-après.

Fait à Le

Je réserve (cocher votre choix)

- 3 m, soit 13,5 €
- 6 m, soit 27 €
- 9 m, soit 40,5 €
- 12 m, soit 54 €
- 15 m, soit 67,5 €
- 18 m, soit 81 €

signature

Ci-joint le règlement de € pour mon emplacement (nb de mètres souhaités X 4,5 €/mètre)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La réservation n'est assurée qu'après réception de ce formulaire dûment rempli, du paiement et de la copie de la pièce d'identité à l'adresse suivante : Ecole Ste Anne – 818 rue de la mer – Pour le vide grenier - 22400 LAMBALLE ARMOR,
- Toute inscription non complète ne sera pas prise en compte, validation de l'inscription à l'encaissement du règlement
- Une confirmation vous sera alors adressée par mail uniquement,
- L'installation des exposants se fait impérativement de 6H00 à 8H30,
- Les exposants inscrits doivent impérativement se munir de leur pièce d'identité,
- Les emplacements sont attribués aléatoirement au fil des arrivées sur le site (réservation de "zone" impossible),
- La profondeur des emplacements est de 2, 5 m (présence de poteaux possible selon les emplacements),
- Chaque exposant est responsable de ses invendus et de ses détritrus (**obligation de les ramener avec lui et de laisser place propre**),
- Des toilettes sont disponibles sur le site,
- Un café d'accueil est offert à chaque exposant,
- Les emplacements sont loués nus (sans table), par bloc de 3 m minimum, puis par multiple de 3 m, soit 3 m / 6 m / 9 m / 12 m ... Le prix est fixé à 4.5 €/m, soit 13.5 € pour 3 m linéaire,
- Le vide-grenier est réservé aux particuliers,
- Seuls des objets personnels et usagers peuvent être vendus (artL310-2 du code de commerce),
- L'exposant déclare ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal),
- Les véhicules des exposants doivent être garés sur le parking du rez de chaussée avec, pour obligation, de laisser libre accès à la voie des pompiers au niveau du vide-grenier (le vide-grenier ayant lieu sur le parking couvert en sous-sol),
- **Les exposants "groupés" doivent impérativement se présenter ensemble à l'enregistrement et à l'installation le jour dit.**

ne pas jeter sur la voie publique